

## Dordogne : un nouveau projet d'éoliennes contesté à Milhac-de-Nontron

Lecture 1 min

A La Une • Milhac-De-Nontron



Quatre éoliennes d'une hauteur comparable à celle de tour Montparnasse pourraient voir le jour. © Crédit photo : Illustration "Sud Ouest"

Par Pierre-Manuel Réault  
Publié le 10/11/2020

### L'association Milhac Transition alerte la population sur l'ouverture d'une enquête publique relative à l'implantation de quatre aérogénérateurs géants.

Le 27 octobre 2020, Frédéric Perissat, préfet de la Dordogne, a signé un arrêté rejetant le projet dit de La Queue-d'Âne prévoyant l'implantation de quatre éoliennes à Saint-Jory-de-Chalais, Saint-Saud-Lacoussière et Miallet. Le même jour, une enquête publique unique a démarré un peu plus au sud, en mairie de Milhac-de-Nontron, afin d'implanter quatre aérogénérateurs géants de 200 mètres de hauteur.

#### Au cœur du Périgord vert

Le projet, baptisé Du Petit-Bos est assez similaire au premier et fait encore une fois l'objet de vives critiques. Parmi les voix qui se font entendre, celle de Milhac Transition, un collectif qui souhaite lancer l'alerte et mobiliser la population contre le projet éolien qui pourrait voir le jour au cœur du Périgord vert, au sein du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

"Le gigantisme de ces engins est imposé par l'insuffisance notoire du vent dans nos terroirs", estime le collectif qui dénonce les impacts économiques, écologiques, sanitaires et sociaux du projet. Le promoteur souhaite installer ses machines en milieu forestier, à proximité de zones humides dont certaines sont classées Natura 2000."

#### Des motivations financières

Milhac Transition s'interroge par ailleurs sur les motivations des promoteurs de l'éolien industriel, plus intéressés selon eux par la rentabilité financière des projets que par l'écologie. "Un véritable hold-up est organisé par des groupes financiers étrangers peu soucieux des conséquences sur les populations concernées..."

Le collectif, créé en 2020, invite donc les habitants et "amoureux de la nature" à participer à l'enquête publique. Il s'interroge par ailleurs sur l'impact de la crise sanitaire en cours sur le bon déroulement de l'enquête, seul moment où la population est invitée à donner son avis. Il incite les personnes intéressées à s'informer sur le site <http://milhactransition.fr> ou à contacter ses membres par mail à [info@milhactransition.fr](mailto:info@milhactransition.fr)